

Assurance complémentaire Décès

Nom du produit	Assurance complémentaire Décès
Description	<p>Assurance complémentaire Décès</p> <ul style="list-style-type: none"> • souscrite par une personne physique et liée à un Save Plan, Invest, Invest 23, une PLCI, PLC sociale, INAMI ou CPTI • souscrite par une personne morale et liée à un EIP
Groupe cible	<p>Toute personne qui, en cas de décès de l'assuré, veut laisser davantage que la réserve constituée.</p> <p>Toute personne qui veut protéger financièrement ses proches.</p> <p>Toute personne qui emprunte un montant relativement important, par exemple pour l'achat d'un bien immobilier (emprunt hypothécaire).</p> <p>Sociétés qui veulent prévoir une sécurité financière pour les ayants droit du dirigeant d'entreprise indépendant en cas de son décès.</p>
Parties	<p>voir garantie principale</p> <p>Invest et Invest 23:</p> <p>1 ou 2 assurés sont possibles</p>
Types de garanties complémentaires décès	<p>Avec Save Plan, PLCI, PLC sociale, INAMI, CPTI, EIP, Invest et Invest 23:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement de la réserve constituée avec un capital fixe au choix comme minimum <p>Avec Save Plan, PLCI, PLC sociale, INAMI, CPTI, EIP:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement d'un capital fixe au choix en plus de la réserve • Versement de la réserve avec comme minimum un capital décroissant (p. ex de type Solde restant dû) • Versement d'un capital décroissant en plus de la réserve (p. ex. de type Solde restant dû) • Versement d'un capital fixe au choix en plus de la réserve <p>Avec Save Plan et Invest:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement de la réserve constituée avec comme minimum 130 % des primes versées (hors taxe sur la prime) <p>Avec EIP, CPTI, Invest et Invest 23:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Versement de la réserve constituée, mais toujours au moins (la somme de) la/ des prime(s) déjà versée(s) pour la garantie principale (hors taxe sur la prime)
Tarif	<p>Baloise a un tarif basé sur des tables d'expérience.</p> <p>Cela implique que nous offrons toujours un tarif avantageux.</p> <p>Nous garantissons à chaque fois ce tarif pour 1 année civile (la première fois jusqu'au 31/12 de l'année suivant l'année d'entrée en vigueur de la police).</p> <p>Une distinction fumeur/non-fumeur est toujours opérée.</p>

Tarifs préférentiels pour risques "sains" préférentiels	<p>Garantie complémentaire Décès avec Save Plan, PLCI, PLC sociale, INAMI, EIP, CPTI:</p> <p>Capitaux assurés de 50.000 à 124.999,99 EUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarif réduit fumeur • Tarif réduit non-fumeur • Tarif préférentiel possible* pour non-fumeurs moyennant un bon IMC <p>Capitaux assurés à partir de 125.000 EUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarif réduit extra fumeur • Tarif réduit extra non-fumeur • Tarif préférentiel réduit possible* pour non-fumeurs avec un bon IMC et une tension et un taux de cholestérol satisfaisants <p><i>*en l'absence d'autres facteurs complémentaires provoquant une surprime et en l'absence de traitement médical</i></p>
Définition de non-fumeur	<ul style="list-style-type: none"> • pour bénéficier d'un tarif (réduit (extra)) non-fumeur: ne pas avoir fumé de tabac pendant les 12 derniers mois • pour bénéficier d'un tarif préférentiel (réduit): ne pas avoir fumé de tabac pendant les 60 derniers mois
Âge de souscription et âge final	<p>Âge maximum de souscription: 64 ans</p> <p>Âge final maximum: l'âge final suit la garantie principale, mais max. 85 ans (S'il y a 2 assurés, la garantie complémentaire décès prend automatiquement fin lorsque l'un des assurés a 85 ans.)</p>
Primes	<p>Prime de risque</p> <p>La prime pour cette garantie complémentaire décès est imputée a posteriori une fois par mois et déduite une fois par an de la réserve de la garantie principale.</p>
Fiscalité	voir garantie principale
Frais	voir garantie principale